

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VALINES

du 8 avril 2015

L'an deux mille quinze, le huit avril à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacquy MANIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Jacquy MANIER - Jean-Pierre BOUDINELLE - Guy DIZAMBOURG - David LECAT - Françoise ANCELIN - Christine BERTHE - Jacky CALIPPE - Bernard LAVOINE - Madeleine MARSOLLIER - Marcelle DEFONTAINE - Christian VERMEESCH - Daniel MASSON - Christine SANNIER - Sandrine TETU - Françoise CAZIER.

Date de la convocation à domicile : 2 avril 2015

Date d'affichage du compte rendu : 28 avril 2015

ORDRE DU JOUR :

I. Adoption du compte rendu de la réunion du 13 mars 2015 :

La séance ouverte, en l'absence de remarques, le compte rendu de la réunion du 13 mars est adopté à l'unanimité.

II. Désignation du secrétaire de séance :

Madame Christine SANNIER est désignée en qualité de secrétaire par le Conseil municipal.

III. Budget 2015 :

M. le Maire présente le budget 2015 étudié et approuvé par la commission des finances le 7 avril en précisant qu'il s'agit d'un budget d'investissements prudent en raison de la baisse programmée des dotations, des subventions quasi inexistantes et des investissements à venir : obligation de mise aux normes des établissements recevant du public (ERP), création d'un lotissement. Il s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 668 496,10 € et en section d'investissement à la somme de 291 566,38 €.

Le budget primitif 2015 reprend :

- Les restes à réaliser de l'exercice 2014, relatifs aux dépenses non mandatées, à savoir 70 910 €,
- Pour mémoire, des écritures d'amortissement du fait de certains articles qui ont été mouvementés et qui font l'objet d'un amortissement depuis 2 ans :
 - le compte 21532 qui présente un solde débiteur de 13 188,11 € sera amorti en 10 ans,
 - le compte 2031 qui présente un solde débiteur de 15 428,43 € sera amorti en 5 ans.

Plusieurs projets sont présentés en section investissement, entre autres :

- Opération 103 / cimetière & église : 6 200 €
 - Restauration du Monument aux Morts (nettoyage et gravure) : opération subventionnée à hauteur de 20 à 25 %,
 - Mise en conformité électrique du coffret des cloches de l'église.
- Opération 105 / voirie : 49 200 €
 - Aménagement et signalétique de la place du Maréchal Leclerc : dont RAR 5 680 €,
 - Rue de Franleu : accotements & bicouche,
 - Rue de la République : bordures à poser, à voir avec le Conseil général pour une réfection préalable de la chaussée.
- Opération 106 / acquisition de matériel : 13 700 €
 - Divers équipements pour la salle polyvalente : couverts, claustras, autolaveuse,
 - Divers (imprévus).
- Opération 107 / stade, vestiaire : 1 700 €
 - Additif proposé au vote concernant les appuis de fenêtre de la salle polyvalente non plus en briquettes mais en aluminium.
- Opération 109 / mairie : 65 000 €
 - Acquisition d'un terrain, rue Henri Dunant, destiné à desservir le futur lotissement et permettre la création de lots constructibles.
 - Achat d'un bien et terrain en vu de la construction d'un local technique.

Le Conseil municipal, après avoir entendu toutes les explications nécessaires et avoir fixé le montant des subventions locales aux différentes associations, **approuve à l'unanimité le budget primitif 2015**, arrêté aux chiffres ci-dessus indiqués.

IV. Taux des contributions directes :

Dans un contexte économique difficile, malgré des dotations à la baisse, des charges supplémentaires engendrées par les nouveaux rythmes scolaires de la rentrée 2014/2015, M. le Maire propose de ne pas augmenter le taux des contributions directes pour cette année.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident à **l'unanimité** de voter les taux des contributions directes pour l'année 2015 identiques à ceux de 2014, soit :

	TH	FB	FNB	CFE
ANNEE 2014	21.09	23.29	47.35	16.22

V. Divers :

M. le Maire informe l'assemblée :

- La commune n'a pas utilisé de son droit de préemption concernant la vente d'un bien immobilier, rue Thirard.
- Les travaux de la salle polyvalente sont terminés, ci-après les dernières factures à régler :

Quincaillerie picarde : 452,27 € TTC (béquilles)
Rexel : 492,76 € TTC (4 blocs de sécurité)
Cédéo : 138,78 € TTC
1 083,81 € TTC

- Un courrier a été adressé par Madame le Maire d'Amiens afin de soutenir la ville d'Amiens, à devenir capitale administrative de la région Nord Pas-de-Calais Picardie. Avis favorable des membres du Conseil Municipal pour l'envoi d'un courrier de soutien à la ville d'Amiens pour qu'elle devienne la capitale administrative de la future région.

- Un administré est venu se plaindre en mairie de la gêne occasionnée par l'implantation du banc, rue Henri Dunant, lorsque des jeunes viennent s'y installer la nuit, principalement le week-end.

--- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30. ---

Ont signé les membres présents :

NOM PRENOM	SIGNATURE	NOM PRENOM	SIGNATURE
MANIER Jacquy		DEFONTAINE Marcelle	
BOUDINELLE Jean-Pierre		MARSOLLIER Madeleine	
DIZAMBOURG Guy		VERMEESCH Christian	
LECAT David		MASSON Daniel	
ANCELIN Françoise		SANNIER Christine	
BERTHE Christine		TETU Sandrine	
CALIPPE Jacky		CAZIER Françoise	
LAVOINE Bernard			